



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

États financiers 2020

Communauté du Pacifique



CPS
Organisation

États financiers 2020

Communauté du Pacifique

© Copyright Communauté du Pacifique (CPS) 2021

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais
Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

États financiers 2020 / Communauté du Pacifique

(Sous réserve de l'approbation du Comité des représentants des gouvernements et administrations [CRGA] lors de sa cinquante et unième session, conformément à l'article 46 du Règlement financier)

1. Pacific Community.
2. Technical assistance — Oceania.
3. International organization — Oceania.
4. Financial statements.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1402-2

Table des matières

<i>Communauté du Pacifique : États financiers et Rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2020</i>	1
Rapport des auditeurs indépendants	1
Communauté du Pacifique États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020	3
Communauté du Pacifique Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020	8
<i>Annexe A</i>	31
<i>Caisse de prévoyance : États financiers et Rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2020</i>	51
Rapport des auditeurs indépendants	52
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020	54
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020	56





Communauté du
Pacifique
États financiers et
Rapport d'audit
pour l'exercice clos au
31 décembre 2020





Rapport des auditeurs indépendants



Rapport des auditeurs indépendants aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette et le tableau des flux de trésorerie pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 28) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière, des variations de l'actif net/situation nette et de sa trésorerie à cette date, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la CPS et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en matière d'états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.



Rapport des auditeurs indépendants aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers (suite)

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CPS ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

KPMG

KPMG
Experts-comptables

Suva, Fidji
5 juillet 2021

KPMG, société fidjienne, membre de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).
Classification du document : Confidentiel KPMG

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)

	Note	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7a	34 876 180	26 952 759
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	45 722 257	38 634 100
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	8	1 449 881	1 416 656
Autres créances et prépaiements	9	565 009	636 835
Avances aux partenaires		1 219 817	1 434 822
Fonds projet à recevoir	16	3 735 306	3 026 506
Stocks		403 637	410 764
Actifs courants		87 972 087	72 512 442
Immobilisations incorporelles	11	41 106	26 201
Immobilisations corporelles	10	20 344 303	19 923 262
Actifs non courants		20 385 409	19 949 463
Total actif		108 357 496	92 461 905
Contributions statutaires – versements anticipés	8	1 717 900	–
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	5 048 820	4 235 326
Emprunts	14	340 392	358 136
Fonds projet non employés	16	48 175 541	39 522 767
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	219 565	151 006
Provisions	13	12 888 304	11 376 355
Passifs courants		68 390 522	55 643 590
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	1 858 990	1 895 340
Emprunts	14	2 683 523	3 024 146
Provisions	13	2 769 105	3 009 983
Passifs non courants		7 311 618	7 929 469
Total passif		75 702 140	63 573 059
ACTIF NET		32 655 356	28 888 846
Réserve générale		23 209 526	19 844 716
Réserves particulières		513 506	502 205
Fonds spéciaux	17	8 932 324	8 541 925
SITUATION NETTE		32 655 356	28 888 846

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)			
	Note	2020	2019
Contributions volontaires des pays membres	18	6 468 400	6 294 204
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	9 744 300	9 744 280
Recettes fléchées	6	49 369 424	60 536 418
Produits nets – logements	17	334 099	357 089
Produits/(déficit) net(s) – économat	17	56 300	(22 917)
Gains de change nets		–	338 768
Produits des intérêts	20	477 149	574 187
Autres produits		44 383	196 408
Total produits		66 494 055	78 018 437
Coûts de personnel	21	34 661 747	34 250 062
Coûts de communication		361 282	390 791
Pertes de change nettes		36 271	–
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	22	8 659 232	5 436 889
Projets d'acquisition d'immobilisations		610 872	1 027 636
Transport et voyages		2 802 758	13 759 179
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		1 091 774	3 158 930
Travaux de recherche, études et services		3 632 147	1 274 845
Subventions		3 163 102	3 900 925
Consultants		7 395 092	9 454 353
Amortissements nets	10(b)	220 441	243 963
Frais financiers et bancaires		92 827	110 557
Total charges		62 727 545	73 008 130
Excédent opérationnel total pour l'exercice		3 766 510	5 010 307

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)

	Note	Réserve générale ¹	Réserves particulières Taux de change	Fonds spéciaux			Total
				Logements	Économat	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2019		15 513 913	156 873	8 149 165	58 588	8 207 753	23 878 539
Excédent opérationnel		4 330 803	-	-	-	-	4 330 803
Gain net réalisé		-	345 332	-	-	-	345 332
Excédent/(déficit) lié aux fonds spéciaux		-	-	357 089	(22 917)	334 172	334 172
Solde au 31 décembre 2019		19 844 716	502 205	8 506 254	35 671	8 541 925	28 888 846
Solde au 1 ^{er} janvier 2020		19 844 716	502 205	8 506 254	35 671	8 541 925	28 888 846
Excédent opérationnel		3 364 810	-	-	-	-	3 364 810
Gain net réalisé		-	11 301	-	-	-	11 301
Excédent lié aux fonds spéciaux	17	-	-	334 099	56 300	390 399	390 399
Solde au 31 décembre 2020		23 209 526	513 506	8 840 353	91 971	8 932 324	32 655 356

¹ La réserve générale se compose des éléments suivants :

Immobilisations nettes (hors logements)	9 884 954
Moins crédit reporté	(2 078 555)
Immobilisations nettes (fonds ordinaires)	7 806 399
Plus créances et stocks	7 373 650
Plus trésorerie et équivalents de trésorerie	8 029 477
23 209 526	

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)			
	Note	2020	2019
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		75 610 547	69 471 133
Loyers perçus		2 082 929	2 107 830
Ventes de l'économat		641 580	577 173
Intérêts perçus		477 149	574 187
Entrées de trésorerie		78 812 205	72 730 323
Salaires et coûts annexes		(35 290 015)	(31 508 853)
Fournitures et services		(27 382 155)	(37 157 600)
Dépenses liées au parc immobilier		(1 262 953)	(1 750 741)
Achats de l'économat		(585 281)	(600 090)
Remboursement d'intérêts		(92 827)	(110 557)
Sorties de trésorerie		(64 613 231)	(71 127 841)
Flux de trésorerie net généré par les activités opérationnelles		14 198 974	1 602 482
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		30 856	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 339 589)	(843 408)
Mouvement net des dépôts à terme		(7 088 157)	(2 406 100)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(8 396 890)	(3 249 508)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunt		(358 367)	(358 294)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(358 367)	(358 294)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie		5 443 717	(2 005 320)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		26 952 759	26 737 846
Évolution des taux de change de la trésorerie		2 479 704	2 220 233
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	34 876 180	26 952 759

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS, PAR PROGRAMME, POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)

	Note	Budget rectificatif	Montant réel	Différence ¹
Cotisations des adhérents		16 212 700	16 212 700	–
Produits des intérêts		100 000	477 149	377 149
Autres produits		–	44 383	44 383
Recettes fléchées		60 962 500	49 369 424	(11 593 076)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		–	390 399	390 399
Total produits		77 275 200	66 494 055	(10 781 145)
Bureau du Directeur général		5 519 300	4 541 203	978 097
Opérations et gestion		6 492 800	6 438 706	54 094
Total dépenses administratives		12 012 100	10 979 909	1 032 191
Redevances de gestion des projets (recouvrement)		(5 394 700)	(5 209 414)	(185 286)
Dépenses administratives nettes		6 617 400	5 770 495	846 905
Géosciences, services maritimes et énergie		23 305 400	13 995 501	9 309 899
Évaluation et qualité de l'enseignement		3 711 400	3 195 734	515 666
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		13 455 300	14 794 969	(1 339 669)
Ressources terrestres		6 467 800	5 470 444	997 356
Santé publique		5 810 000	5 929 620	(119 620)
Droits de la personne et développement social		5 813 800	4 437 545	1 376 255
Durabilité environnementale et changement climatique		7 096 200	5 972 586	1 123 614
Statistique pour le développement		3 518 900	3 160 651	358 249
Dépenses totales des programmes		69 178 800	56 957 050	12 221 750
Dépenses totales des divisions	6	75 796 200	62 727 545	13 068 655
Excédent opérationnel net pour l'exercice		1 479 000	3 766 510	2 287 510
Dépenses d'investissement		1 186 000	1 182 663	3 337
Excédent après dépenses d'investissement		293 000	2 583 847	2 290 847

¹ Merci de vous référer à la note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants inscrits au budget et les montants réels.

Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 26 États et Territoires insulaires océaniques membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède des antennes régionales aux Fidji, dans les États fédérés de Micronésie et à Vanuatu. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces pays et territoires. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Événements significatifs survenus au cours de l'exercice

2. Les conséquences sociales, sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19 évoluent sans cesse ; elles sont importantes et se font sentir à l'échelle mondiale. Depuis que l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020, les États et Territoires océaniques dans lesquels la CPS est présente ont été exposés aux répercussions de la crise sanitaire ; la capacité de l'Organisation à effectuer un travail de terrain par le biais de ses programmes et projets a été pénalisée par la fermeture des frontières et la restriction des déplacements. Pour répondre aux besoins immédiats et aux situations vécues par ses membres, l'Organisation a préparé un Plan de transition 2021 d'une durée d'un an et élaboré ses prévisions budgétaires pour les exercices 2021 à 2023 en tenant compte de la réponse apportée à la COVID-19 et du relèvement. Les perturbations auxquelles l'Organisation et ses membres sont actuellement confrontés en raison de la COVID-19 ont été jugées gérables par la direction sous réserve d'une nécessaire adaptation de la conception et de la mise en œuvre des programmes ; des modifications aux politiques et au budget sont envisagées et adoptées en parallèle d'une planification et d'une évaluation des risques rigoureuses.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Nouvelles normes et interprétations à adopter

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes existantes et d'interprétations s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2020. Une adoption anticipée était possible, mais la CPS n'a pas appliqué ces éléments pour la préparation des présents états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir d'impact significatif sur les états financiers de l'Organisation, exception faite des points suivants :

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 41 – Instruments financiers	Cette norme remplace en partie les recommandations de la norme IPSAS 29. La norme IPSAS 41 comporte de nouvelles recommandations en matière de classification et d'évaluation des instruments financiers, notamment un nouveau modèle d'anticipation des pertes de crédit pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers. Les recommandations pour la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers figurant dans la norme IPSAS 29 sont pérennisées dans IPSAS 41.	Exercices débutant au 1 ^{er} janvier 2023
IPSAS 42 – Avantages sociaux	La norme fournit des recommandations sur la comptabilisation des dépenses relevant des avantages sociaux. Elle définit les avantages sociaux comme des transferts d'argent à des particuliers et/ou des ménages dans le but d'atténuer le risque social. Il s'agit par exemple des pensions de retraite ou d'invalidité, des aides au revenu et des allocations chômage versées par l'État. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les avantages sociaux futurs comme une charge et un passif.	Exercices débutant au 1 ^{er} janvier 2023

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique, et sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les présents états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en CFP, qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

La CPS procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont constamment révisées ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : provisions pour dépenses non éligibles (note 13), choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/incorporelles (note 4, points 14 et 17), dépréciations d'actifs (note 4, points 20 à 24), passifs liés au rapatriement des agents expatriés (note 13) et actifs et passifs éventuels (note 26).

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS, qui doit se réunir du 30 novembre au 3 décembre 2021.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.

3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir représentent le revenu statutaire non recouvré dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires, et sont comptabilisées en produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.
6. Les avances aux partenaires correspondent à des transferts de liquidités aux entités/partenaires d'exécution en tant qu'avance. Les avances aux partenaires sont initialement comptabilisées en tant qu'actifs, puis transformées en charges lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis par les entités/partenaires d'exécution et que la CPS en accuse réception par un document officiel, par exemple un rapport ou une attestation. Une fois les rapports de dépenses officiels reçus, la CPS porte la charge à l'état de la performance financière.

Provisions pour créances douteuses

7. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
8. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins spécifiques, comme le prévoit le Recueil des politiques relatives au personnel. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

9. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'économat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

10. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.
11. La CPS a choisi d'appliquer la méthode des coûts pour l'évaluation post-comptabilisation des immobilisations corporelles. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces immobilisations iront à l'Organisation et si leur coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
12. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers. Ils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils seront encourus.
13. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir la section « Droits d'usage » de la note d'orientation n° 33).
14. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

• Véhicules automobiles, matériel, mobilier et agencements	5 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Bâtiments	10-40 ans

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 10 et 40 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans
Agencement interne et externe	10 ans

15. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

16. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS et sont comptabilisées au poste « Crédit reporté ». L'amortissement des actifs afférents aux projets est compensé par un crédit reporté, les projets étant comptabilisés au moment de l'acquisition des actifs.

Immobilisations incorporelles

17. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
18. Les licences des logiciels dont la CPS a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
19. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

20. Les immobilisations corporelles et incorporelles de la CPS font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Des tests de dépréciation au titre de la procédure annuelle de vérification physique sont effectués par l'Organisation. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.
21. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.
22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. La CPS a également contracté, en vue de l'acquisition de logements pour ses agents, des emprunts commerciaux.
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. En l'absence de facture à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.

24. Les autres passifs financiers, emprunts inclus, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de service sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet non employés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

26. Les avantages à court terme désignent les montants payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes ; il correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

27. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les montants (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

28. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse de prévoyance de la CPS) et une indemnité de réinstallation. La Caisse de prévoyance de la CPS est un régime de prévoyance à cotisations définies. L'employeur verse 8 % du salaire de base des agents et ces derniers cotisent à hauteur de 8 %, ou davantage s'ils le souhaitent, conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance.

29. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.

30. Les comptes de la Caisse de prévoyance sont vérifiés par des auditeurs externes indépendants et présentés chaque année à l'organe directeur de la CPS.

31. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers. Ces éléments sont comptabilisés en tant que passifs non courants et évalués à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés si les versements et l'impact de l'actualisation sont considérés comme significatifs.

32. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou à lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées. Si les indemnités de fin de contrat de travail sont versées dans un délai supérieur à douze mois, elles font l'objet d'une actualisation.

Droits d'usage

33. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition ou de don. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constatation des produits

34. Les contributions statutaires et les subventions spéciales des pays hôtes sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres.
35. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets spécifiques, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
36. Les subventions et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies (voir note 4, page 25).
37. Les subventions et fonds projet globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
38. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.
39. La CPS facture une redevance administrative afin de recouvrer une partie des coûts indirects qu'elle encourt au titre de la gestion des programmes et projets. Cette redevance vient en déduction des dépenses administratives au moment de la mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les redevances administratives liées à ces transactions sont comptabilisées en fonction de l'état d'achèvement desdites transactions à la date de clôture des comptes (voir note 6). De même, les autres coûts directs à recouvrer (technologies de l'information et de la communication [TIC], installations, publications, traduction et interprétation) sont compensés par des dépenses.

<u>Autres coûts à recouvrir</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
TIC	3 270 818	3 099 450
Installations	1 838 503	1 870 248
Publications, traduction et interprétation	474 781	437 920

Constatation des charges

40. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué au point 41 ci-après.
41. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-réциpiendaires l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs. En cas de mise en œuvre directe par la CPS, les charges sont comptabilisées lorsque les biens et services ont été reçus par l'Organisation.

Gestion du risque financier

42. La CPS est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire autant que possible les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

43. La CPS est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Deux contrats de change à terme étaient recensés au 31 décembre 2020 :

- 1) 9 500 000 dollars australiens à livrer le 30 avril 2021, le règlement ayant eu lieu à la date prévue, et
- 2) 5 000 000 dollars australiens à livrer le 30 septembre 2021.

Sur la base des montants notionnels, par monnaie et dans la monnaie d'origine, au 31 décembre 2020, l'exposition des actifs financiers de l'Organisation au risque de change était la suivante :

Monnaie	31/12/2020	31/12/2019
AUD	8 697 844	8 796 863
NZD	9 847 165	2 168 521
USD	4 297 880	2 844 272
FJD	1 324 897	672 852

Les taux de change suivants ont été appliqués pour la conversion en euros :

Monnaie	Taux en fin d'exercice	
	31/12/2020	31/12/2019
AUD	0,6255	0,6244
NZD	0,5868	0,6005
USD	0,8143	0,8916
FJD	0,3965	0,4128

Analyse de sensibilité

44. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'impact qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre 2020. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

	AUD	NZD	USD	FJD
Bénéfice ou perte 2020	+ 544 050	+ 577 832	+ 349 976	+ 52 532
Bénéfice ou perte 2019	+ 549 276	+ 130 220	+ 253 595	+ 27 775

Risque de crédit

45. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. La CPS est exposée au risque de crédit par le biais de ses actifs financiers, essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de créance et des produits à recevoir.

Pour les dépôts bancaires, créances incluses, seules les contreparties reconnues dont la santé financière est avérée peuvent être acceptées.

S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres et les subventions spéciales des pays hôtes sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

46. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de la CPS sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2020 :

Passifs financiers (en EUR)	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 048 820	-	-	-	5 048 820
Emprunts	340 392	699 954	1 099 786	883 783	3 023 915
Total	5 389 212	699 954	1 099 786	883 783	8 072 735

Au 31 décembre 2019 :

Passifs financiers (en EUR)	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 235 326	-	-	-	4 235 326
Emprunts	358 136	685 509	1 079 377	1 259 260	3 382 282
Total	4 593 462	685 509	1 079 377	1 259 260	7 617 608

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

47. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Tous les investissements détenus jusqu'à leur échéance ont une échéance inférieure à un an et font l'objet d'un réinvestissement à l'échéance en fonction de l'analyse des flux de trésorerie. Il s'agit d'investissements en valeurs mobilières à terme auprès d'Australia and New Zealand Banking Group Ltd (ANZ) pour un montant de 1 222 257 euros à un taux d'intérêt de 0,30 %, de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI) pour un montant de 25 000 000 euros et de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) pour un montant de 19 500 000 euros, à des taux d'intérêt oscillant entre 0,40 % et 1,20 % (voir note 7).

Analyse des investissements détenus jusqu'à échéance	31/12/2020
< à 3 mois	13 222 257
3 à 6 mois	10 500 000
> à 6 mois	22 000 000
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	45 722 257

Passifs financiers

48. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux variable. L'Organisation a estimé que le taux d'intérêt à la date à laquelle les emprunts ont été contractés et le taux d'intérêt actuel ont peu changé et que, par conséquent, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserve générale

49. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de la CPS, auquel est imputé l'excédent ou le déficit opérationnel annuel.

Réserves particulières

50. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le Directeur général à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que la fin spécifiée. Réserves particulières, y compris réserve de change (voir note 4, point 52).

Fonds spéciaux

51. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Réserve de change

52. Les éventuels gains ou pertes de change sont portés à la réserve de change. La réserve est utilisée pour couvrir la volatilité de l'euro par rapport aux monnaies utilisées par la CPS.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

53. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :

- les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;
- les contrats de fourniture de marchandises et de prestation de service devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ;
- les autres engagements non résiliables.

Provisions

54. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) pouvant être évaluée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

55. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi-certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.

56. Tout passif éventuel est signalé, sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.

57. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

58. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

59. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs ou les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre et des subventions spéciales des pays hôtes. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des contributions volontaires et des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation des fonds statutaires.

Fonds projet

3. Les fonds projet correspondent aux financements que les organismes bailleurs et les États et Territoires membres versent à la CPS en sus de leurs contributions statutaires, en faveur de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des bailleurs. L'Organisation prélève une redevance administrative comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économat. L'économat vend, uniquement au personnel, des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant estimé des loyers sur le marché, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 6

Information sectorielle : état de la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2020

INFORMATION SECTORIELLE : ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)									
	Fonds ordinaires 2020	Fonds ordinaires 2019	Fonds fléchés 2020	Fonds fléchés 2019	Fonds spéciaux 2020	Fonds spéciaux 2019	Total 2020	Total 2019	
Produits									
Contributions des pays membres	16 212 700	16 038 484	21 527 212	26 703 565	-	-	37 739 912	42 742 049	
Autres partenaires du développement	-	-	27 842 212	33 790 401	-	-	27 842 212	33 790 401	
Produits nets – service gestion immobilière	-	-	-	-	334 099	357 089	334 099	357 089	
Produits nets – économe	-	-	-	-	56 300	(22 917)	56 300	(22 917)	
Autres (dont intérêts)	521 532	1 109 363	-	42 452	-	-	521 532	1 151 815	
Total produits	16 734 232	17 147 847	49 369 424	60 536 418	390 399	334 172	66 494 055	78 018 437	
Charges									
Bureau du Directeur général	4 024 045	4 343 378	517 158	1 127 093	-	-	4 541 203	5 470 471	
Opérations et gestion	6 256 160	5 186 807	182 546	493 367	-	-	6 438 706	5 680 174	
Total – administration	10 280 205	9 530 185	699 704	1 620 460	-	-	10 979 909	11 150 645	
Redevances de gestion des projets (recouvrement)	(5 209 414)	(5 828 320)	-	-	-	-	(5 209 414)	(5 828 320)	
Dépenses administratives nettes	5 070 791	3 701 865	699 704	1 620 460	-	-	5 770 495	5 322 325	
Géosciences, services maritimes et énergie	2 039 690	1 882 804	11 955 811	18 632 784	-	-	13 995 501	20 515 587	
Évaluation et qualité de l'enseignement	382 809	427 719	2 812 925	3 158 152	-	-	3 195 734	3 585 870	
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	2 081 701	2 138 659	12 713 268	13 691 407	-	-	14 794 969	15 830 066	
Ressources terrestres	1 227 471	1 266 587	4 242 973	7 225 380	-	-	5 470 444	8 491 967	
Santé publique	902 836	1 067 375	5 026 784	3 998 541	-	-	5 929 620	5 065 916	
Droits de la personne et développement social	527 766	661 554	3 909 779	6 148 877	-	-	4 437 545	6 810 431	
Durabilité environnementale et changement climatique	425 109	324 974	5 547 477	3 626 357	-	-	5 972 586	3 951 331	
Statistique pour le développement	699 948	1 000 175	2 460 703	2 434 460	-	-	3 160 651	3 434 635	
Total – programmes	8 287 330	8 769 847	48 669 720	58 915 958	-	-	56 957 050	67 685 805	
Total charges	13 358 121	12 471 712	49 369 424	60 536 418	-	-	62 727 545	73 008 130	
Excédent net pour l'exercice	3 376 111	4 676 135	-	-	390 399	334 172	3 766 510	5 010 307	
Fonds programmes pour 2020 et 2019 inclus comme suit dans les recettes fléchées :									
Produits	Fonds programmes 2020	Fonds programmes 2019							
Contributions des pays membres	8 530 840	9 925 879							
Autres partenaires du développement	1 152 455	1 437 197							
Total fonds programmes	9 683 295	11 363 076							

Note 7

Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
a) Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	34 870 240	26 944 792
Petite caisse	5 940	7 967
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	34 876 180	26 952 759
b) Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	45 722 257	38 634 100
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	45 722 257	38 634 100
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	80 598 437	65 586 859

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie

	31/12/2020	31/12/2019
Dollar australien	5 440 606	5 492 814
Franc Pacifique (CFP)	4 048 532	5 467 673
Euro	61 063 654	50 179 030
Dollar fidjien	545 196	277 650
Livre sterling	126 902	87 624
Dollar néo-zélandais	5 778 395	1 302 113
Tala (Samoa)	6 437	6 901
Dollar des Îles Salomon	40 443	118 245
Pa'anga (Tonga)	21 734	20 075
Dollar des États-Unis	3 499 747	2 535 871
Vatu (Vanuatu)	26 791	98 863
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	80 598 437	65 586 859

Note 8

Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir et charges à payer (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	2 390 704	2 058 456
Provision pour dépréciation	(940 823)	(641 800)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	1 449 881	1 416 656
Contributions statutaires – versements anticipés	(1 717 900)	-
Total contributions statutaires – versements anticipés	(1 717 900)	-
1 an	1 382 748	1 328 833
1 an – dépréciation	(105 500)	(52 800)
2-4 ans	364 166	299 023
2-4 ans – dépréciation	(191 433)	(158 400)
Plus de 4 ans	643 790	430 600
Plus de 4 ans – dépréciation	(643 790)	(430 600)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	1 449 881	1 416 656

Note 9

Autres créances et prépaiements (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Économats	–	41 910
Créances envers des tiers (dépôts)	62 269	65 196
Personnel	76 347	80 087
Autres créanciers	426 393	449 642
Total autres créances	565 009	636 835

Note 10

Immobilisations corporelles

- La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans cette catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
- Au 31 décembre 2020, la CPS n'enregistrerait aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN EUR)

Description	Terrains	Bâtiments	Total foncier	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2019	6 392 274	30 094 200	36 486 474	3 582 728	3 982 252	345 124	87 859	1 507 658	426 212	46 418 307
Acquisitions – note 10 a)	-	-	-	252 094	119 343	28 340	35 042	195 754	709 017	1 339 590
Cessions	-	-	-	(41 065)	-	(8 293)	-	(361 626)	-	(410 985)
Transferts	-	526 591	526 591	-	-	-	-	-	(526 591)	-
Au 31 décembre 2020	6 392 274	30 620 791	37 013 065	3 793 757	4 101 595	365 171	122 901	1 341 786	608 638	47 346 913
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2019	-	(17 400 391)	(17 400 391)	(3 389 469)	(3 869 498)	(336 826)	(87 859)	(1 411 002)	-	(26 495 045)
Amortissements – note 10 b)	-	(656 848)	(656 848)	(189 834)	(10 288)	(6 193)	(894)	(52 193)	-	(916 250)
Amortissements sur cessions	-	-	-	41 065	-	8 293	-	359 327	-	408 685
Au 31 décembre 2020	-	(18 057 239)	(18 057 239)	(3 538 238)	(3 879 786)	(334 726)	(88 753)	(1 103 868)	-	(27 002 610)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2020	6 392 274	12 563 552	18 955 826	255 519	221 809	30 445	34 148	237 918	608 638	20 344 303
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	10 824 339	17 216 613	79 929	212 272	10 281	7 358	149 034	608 638	18 284 125
Fonds projet	-	1 739 213	1 739 213	175 590	9 537	20 164	26 790	88 884	-	2 060 178
	6 392 274	12 563 552	18 955 826	255 519	221 809	30 445	34 148	237 918	608 638	20 344 303
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2020	6 392 274	12 693 809	19 086 083	193 259	112 754	8 298	-	96 656	426 212	19 923 262

Note 10

Immobilisations corporelles (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
a) Acquisitions		
Fonds ordinaires	1 581 541	1 108 959
Fonds projet	235 037	83 796
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	49 603	100 938
Transferts – fonds projet	(526 591)	(450 285)
	1 339 590	843 408
b) Amortissements		
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	209 456	243 522
Immobilisations corporelles – fonds projet	221 205	245 785
Immobilisations incorporelles – fonds projet	1 081	10 072
Immobilisations incorporelles – fonds ordinaires	10 985	441
Fonds ordinaires et fonds projet	442 727	499 820
Moins compensation du crédit reporté	(222 286)	(255 857)
Amortissements nets – fonds ordinaires	220 441	243 963
Fonds spéciaux (gestion immobilière) – note 17	485 589	439 367
Total amortissements	928 316	939 187
Soit :		
Immobilisations corporelles	916 250	928 674
Immobilisations incorporelles	12 066	10 513
Total	928 316	939 187

Note 11

Immobilisations incorporelles (en EUR)

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2019	406 697	(380 496)	26 201
Acquisitions	26 971	–	26 971
Dépenses d'amortissement	–	(12 066)	(12 066)
Au 31 décembre 2020¹	433 668	(392 562)	41 106
Soit :		31/12/2020	31/12/2019
Fonds projet		41 106	26 201
Total		41 106	26 201

1. Au 31 décembre 2020, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 007 762	3 963 894
Projet et autres comptes fournisseurs	41 058	271 432
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 048 820	4 235 326

Note 13

Provisions (en EUR)

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays natal. Ces avantages sont prévus par le Recueil des politiques relatives au personnel. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. L'indemnité de réinstallation est fixe, tandis que le montant des frais de rapatriement est calculé en fonction des coûts estimés. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse de prévoyance. Les agents et la CPS ont la possibilité d'y cotiser à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse de prévoyance sont investis dans des placements à terme à faible risque. Les sommes investies et les produits d'intérêts sont reversés aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées à l'état de la performance financière de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique.
4. La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs. Il s'agit de projets pour lesquels un contentieux existe au sujet des justificatifs des montants dépensés ou pour lesquels toutes les dépenses ne seront pas éligibles au remboursement par les bailleurs.

	Provisions agents	Dépenses non éligibles liées aux projets	Autres provisions	Total
Solde de clôture au 31/12/19	6 545 257	7 782 132	58 949	14 386 338
Ajouts	4 226 069	3 637 711	14 984	7 878 764
Reprises – utilisées	(4 854 336)	–	–	(4 854 336)
Reprises – non éligibles	–	(1 753 357)	–	(1 753 357)
Solde de clôture au 31/12/20	5 916 990	9 666 486	73 933	15 657 409
			31/12/2020	31/12/2019
Courants			12 888 304	11 376 355
Non courants			2 769 105	3 009 983
Total			15 657 409	14 386 338

La provision pour dépenses non éligibles des projets comprend une provision générale de 5 % sur les montants des projets au titre des audits mandatés par l'Union européenne (UE) et la CPS (78 179 458 euros) en fin d'exercice et une provision spécifique de 5 757 515 euros basée sur une évaluation de l'équipe de gestion.

Note 14**Emprunts (en EUR)**

	31/12/2020	31/12/2019
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	3 382 282	3 740 576
Moins remboursement du capital de l'emprunt	(358 367)	(358 294)
Total emprunts à fin décembre	3 023 915	3 382 282
Courants	340 392	358 136
Non courants	2 683 523	3 024 146
Total	3 023 915	3 382 282

La CPS a contracté cinq emprunts à terme garantis auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), deux emprunts à terme non garantis auprès de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) et un emprunt à terme non garanti auprès de la Caisse de prévoyance de l'Organisation, remboursé en septembre 2020. Tous ces emprunts sont liés à des placements immobiliers.

Emprunts à terme garantis de la BCI

1. Le capital du premier emprunt (n° 21301149) s'établit à 482 478 euros, dont 257 238 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 166 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,11 % par an au 31 décembre 2020. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R Lot 2+F4 Domaine Anse Vata.
2. Le capital du deuxième emprunt (n° 21305032) s'établit à 527 940 euros, dont 298 755 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 389 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en novembre 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,8 % par an au 31 décembre 2020. L'emprunt est garanti par le bien suivant : Lot 673 1R Trubert N'Gea.
3. Le capital du troisième emprunt (n° 21305033) s'établit à 620 120 euros, dont 357 603 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 979 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en janvier 2029. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,8 % par an au 31 décembre 2020. L'emprunt est garanti par le bien suivant : Lot 379 53R Reverce Tuband.
4. Le capital du quatrième emprunt (n° 21301173) s'établit à 553 080 euros, dont 294 879 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 630 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,11 % par an au 31 décembre 2020. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R Imm Bati LT337 Domaine Tuband.
5. Le capital du cinquième emprunt (n° 21403173) s'établit à 796 100 euros, dont 585 610 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 4 219 euros par mois pendant une période de vingt ans se terminant en août 2034. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,50 % par an au 31 décembre 2020. L'emprunt est garanti par le bien suivant : Lot 224 Domaine Tuband.

Emprunts à terme non garantis de la BNC

1. Le capital du premier emprunt (n° 0026117 01) s'établit à 1 592 200 euros, dont 682 017 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 9 411 euros par mois pendant une période de dix-sept ans et neuf mois se terminant en juin 2027. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,06 % par an au 31 décembre 2020.
2. Le capital du deuxième emprunt (n° 0028680 01) s'établit à 1 089 400 euros, dont 547 813 euros restant dus au 31 décembre 2020. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 5 412 euros par mois pendant une période de dix-neuf ans et onze mois se terminant en février 2030. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,15 % par an au 31 décembre 2020.
3. Les emprunts susmentionnés sont des dispositifs à terme non garantis.

Emprunts à terme non garantis de la Caisse de prévoyance

1. Le montant du capital de cet emprunt s'établit à 407 268 euros, dont 25 245 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le taux d'intérêt fixe avait été fixé à 3,15 % par an. L'emprunt a été intégralement remboursé en septembre 2020.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles (en EUR)

Crédit reporté – immobilisations corporelles								
Description	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Immobilisations incorporelles	Total
Coût ou estimation								
Au 31 décembre 2019	2 151 780	1 551 139	879 705	126 000	37 135	581 103	67 713	5 394 575
Acquisitions	–	123 596	4 695	23 001	27 000	56 745	19 458	254 495
Cessions	–	(8 492)	–	–	–	(121 017)	–	(129 509)
Au 31 décembre 2020	2 151 780	1 666 243	884 400	149 001	64 135	516 831	87 171	5 519 561
Amortissements cumulés								
Au 31 décembre 2019	(313 752)	(1 410 742)	(870 490)	(126 000)	(37 135)	(522 397)	(67 713)	(3 348 229)
Amortissements	(98 815)	(88 403)	(4 373)	(2 837)	(210)	(26 567)	(1 081)	(222 286)
Amortissements sur cessions	–	8 492	–	–	–	121 017	–	129 509
Au 31 décembre 2020	(412 567)	(1 490 653)	(874 863)	(128 837)	(37 345)	(427 947)	(68 794)	(3 441 006)
Valeur après amortissement au 31 décembre 2020	1 739 213	175 590	9 537	20 164	26 790	88 884	18 377	2 078 555
Valeur après amortissement au 31 décembre 2019	1 838 028	140 397	9 215	–	–	58 706	–	2 046 346
	31/12/2020	31/12/2019						
Courants	219 565	151 006						
Non courants	1 858 990	1 895 340						
Total	2 078 555	2 046 346						

Note 16

Fonds projet non employés/(créances) (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes détenues pour le compte des bailleurs	48 175 541	39 522 767
Sommes dues par les bailleurs	(3 735 306)	(3 026 506)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	44 440 235	36 496 261

Note 17

Fonds spéciaux (en EUR)

Économat		31/12/2020	31/12/2019
Ventes		641 580	577 173
Coûts des biens vendus			
	Stock en début d'exercice	369 837	356 966
Plus :	Achats	488 510	467 889
Coûts des biens à la vente		858 347	824 855
Moins :	Stock en fin d'exercice	429 855	369 837
Coûts des biens vendus		428 492	455 018
Marge brute		213 088	122 155
Marge brute (en %)		33 %	21 %
Moins : Charges			
	Coûts de personnel	121 794	114 972
	Autres dépenses de fonctionnement	34 994	30 100
Total charges		156 788	145 072
Excédent/(déficit) net		56 300	(22 917)
Logements			
Revenus locatifs		2 071 951	2 094 401
Autres produits		10 978	13 429
Total produits		2 082 929	2 107 830
Moins : Charges			
	Coûts de personnel	246 564	271 461
	Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	953 135	966 634
	Amortissements	485 589	439 367
	Charges financières	63 542	73 279
Total charges		1 748 830	1 750 741
Excédent net		334 099	357 089

Note 18

Contributions volontaires des pays membres

	31/12/2020	31/12/2019
Australie	6 163 400	5 989 204
France	305 000	305 000
Total	6 468 400	6 294 204

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes

	31/12/2020	31/12/2019
Samoa américaines	52 794	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 576	43 576
États fédérés de Micronésie	67 794	67 794
Fidji	162 200	162 200
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 800	108 800
Guam	57 822	57 822
Kiribati	58 073	58 073
Îles Marshall	43 576	43 576
Nauru	46 174	46 174
Nouvelle-Calédonie	485 185	485 185
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 196	35 196
Îles Mariannes du Nord	52 820	52 800
Palau	43 576	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 680	301 680
Pitcairn	35 196	35 196
Samoa	72 571	72 571
Îles Salomon	72 571	72 571
Tokelau	46 174	46 174
Tonga	63 353	63 353
Tuvalu	46 174	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000
Vanuatu	131 300	131 300
Wallis et Futuna	35 195	35 195
Total	9 744 300	9 744 280

Note 20

Produits des intérêts (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur dépôts à terme	469 100	564 864
Intérêts sur prêts automobiles	8 049	9 323
Total	477 149	574 187

Note 21

Coûts de personnel (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires	22 955 429	21 310 913
Personnel temporaire/intérimaire	116 821	205 210
Provisions – départs et rapatriements	2 287 282	3 999 470
Indemnités	1 605 343	1 709 264
Logements	3 630 377	3 331 186
Assurance maladie	2 079 047	1 728 021
Caisse de prévoyance	1 920 094	1 880 547
Autres – formation et sécurité sociale	67 354	85 451
Total	34 661 747	34 250 062

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2020
Location externe	111 469	145 238
Consommables	3 293 565	1 829 624
Services collectifs	370 313	420 722
Fret et livraisons	133 927	163 689
Provisions – dépenses non éligibles des projets (note 13)	1 884 354	310 531
Provisions – contributions statutaires	299 023	52 800
Provisions – autres	39 241	4 666
Réparation et maintenance	1 281 770	1 250 473
Publications et matériel de production	715 561	775 445
Frais d'audit	164 997	102 310
Sécurité	153 895	144 649
Autres	211 117	236 742
Total	8 659 232	5 436 889

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. Les produits sont inférieurs au budget essentiellement en raison d'un taux de mise en œuvre des projets inférieur à celui-ci. La dégradation du taux de mise en œuvre des projets s'explique par les restrictions de déplacement provoquées par la COVID-19. La CPS continue d'étudier les nouvelles modalités de mise en œuvre des projets qui s'offrent à elle pour fournir des services à ses membres. Conformément au Plan de transition 2021 de l'Organisation, ces mesures et modalités se poursuivront en 2021.
2. La baisse des dépenses est liée à la baisse susmentionnée du taux de mise en œuvre des projets. En outre, des économies ont été réalisées sur les salaires et les frais de déplacement.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la CPS sont les suivantes :

- i) la Caisse de prévoyance de la CPS, et
- ii) les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	31/12/2020	31/12/2019
a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Emprunt CPS	–	25 245
b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Remboursement d'emprunt	25 245	32 748
Cotisations retraite	2 276 238	2 116 181

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints (Suva et Nouméa), le Directeur de la Cellule communication et information du public, le Directeur des finances, la Responsable de l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue, le Directeur des services d'information, les Directrices des antennes régionales (Mélanésie et Micronésie), la Directrice du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, le Directeur de la Division géosciences, services maritimes et énergie, le Directrice de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, le Directeur de la Division droits de la personne et développement social, le Directeur de la Division statistique pour le développement et la Directrice du Programme durabilité environnementale et changement climatique.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose du traitement, avantages à court terme inclus. Elle est détaillée ci-dessous (en EUR) :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Traitement	2 989 596	2 981 428

Note 25

Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne, 608 agents, contre 560 en 2019.

Note 26

Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2019, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2020.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2019, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2020.

Engagements

3. Engagements en capital

Au 31 décembre 2020, 398 404 euros de dépenses d'investissement avaient été approuvés et engagés.

4. Fourniture de biens et prestation de services

Au 31 décembre 2020, 24 451 651 euros de fourniture de biens et prestation de services avaient été approuvés et engagés.

Note 27

Événements postérieurs à la clôture

La pandémie de COVID-19 et les confinements ont à nouveau perturbé l'activité en Nouvelle-Calédonie (mars 2021) et aux Fidji (avril 2021). Le Secrétariat continue de suivre constamment l'évolution de la situation, ainsi que les conséquences de la COVID-19 sur les services rendus aux membres en 2021. À cette exception près, entre la clôture de l'exercice et la rédaction du présent document, aucun élément, aucune transaction, ni aucun événement de nature inhabituelle et significative, susceptible d'avoir un impact important sur l'activité de la CPS, le résultat de cette activité ou la situation de la CPS dans les prochains exercices n'a été recensé.

Note 28

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.



Avertissement

Les données financières supplémentaires présentées de la page 32 à la page 49 sont issues des comptes et registres de la CPS n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'audit utilisée pour notre audit de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Il convient donc de noter que notre audit n'a pas porté sur la totalité des données financières supplémentaires. Par conséquent, nous n'avons pas exprimé notre opinion sur ces données financières, dont nous ne garantissons ni la précision ni la fiabilité.

Conformément à la politique de notre société, ni la société ni ses membres ou salariés n'assument de responsabilités vis-à-vis de tiers de quelque façon que ce soit en ce qui concerne ces données, erreurs et omissions incluses, découlant de négligence ou d'une autre cause.

KPMG

KPMG
Experts-comptables

Suva, Fidji
5 juillet 2021

Annexe A

Détail des mouvements de fonds projet
(du 01/01/2020 au 31/12/2020)
par bailleur, en EUR



Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Sommes dues détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)										
J00015	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	24/08/18 30/06/22	Communauté océanique pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom)	110 803	567 609	678 412	430 818	247 594	247 594	0
J00031	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/17 30/04/20	Projet d'accès à la justice aux Îles Salomon	156 037	96 050	252 086	81 379	170 707	170 707	0
J00039	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19 28/02/23	DFAT – Financement du plan d'activité de l'EQAP	497 160	1 992 931	2 490 091	1 683 844	806 247	806 247	0
J00046	Département développement social – Équité envers les hommes et les femmes	01/06/17 31/12/19	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays insulaires océaniques (phase 1) – Autonomisation économique en Océanie	70 035	(68 487)	1 548	1 548	0	0	0
J00134	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/18 31/12/20	Renforcement des capacités des pays insulaires océaniques concernant le respect de leurs droits en matière de juridiction maritime	176 169	(106 598)	69 570	21 929	47 642	47 642	0
J00188	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	28/05/19 30/06/23	DFAT – Projet « Vulnérable Basepoints »	529 355	0	529 355	159 561	369 795	369 795	0
J00146	Direction opérations et gestion – Services des finances	01/01/17 31/12/20	Activités de renforcement de la gestion financière (DFAT & MFAT)	172 392	0	172 392	162 537	9 855	9 855	0
J00221	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	12/09/19 31/12/23	Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique	372 923	343 107	716 030	241 799	474 232	474 232	0
J00223	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/10/19 31/12/22	Projet sur la sécurité – Spécialistes techniques	277 906	0	277 906	72 982	204 924	204 924	0
J00249	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/02/20 30/06/21	DFAT – Évaluation des besoins en observation de la Terre dans le Pacifique	0	54 845	54 845	0	54 845	54 845	0
J00251	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	23/03/20 30/06/22	DFAT – Politiques et programmes reposant sur une base factuelle dans le Pacifique	0	493 775	493 775	61 520	432 255	432 255	0
J00260	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	05/06/20 30/12/20	DFAT – Projet de tableau de bord sur la délimitation maritime dans le Pacifique	0	24 464	24 464	39	24 425	24 425	0
J00277	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	27/11/20 31/12/21	Mise en œuvre des systèmes nationaux génériques ePhyto	0	68 832	68 832	322	68 510	68 510	0
J00042	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/18 30/09/21	DFAT – Fonds programmes 2018-2020	554 736	3 567 104	4 121 841	3 591 373	530 467	530 467	0
J00087	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/18 31/12/20	DFAT – Fonds programmes 2018-2020	664 753	1 813 751	2 478 504	2 478 504	0	0	0
J00291	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/21 31/12/22	DFAT – Fonds programmes 2020-2022	0	0	0	18 645	(18 645)	0	(18 645)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00055	Division statistique pour le développement	09/06/17 31/03/20	Soutien technique bilatéral au service national de la statistique des îles Salomon	187 835	(160 391)	27 444	27 444	0	0
J00016	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	21/12/18 01/04/19	Atelier sur les limites maritimes	18 063	0	18 063	18 063	(0)	(0)
J00033	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/18 31/12/20	Financement régional DFAT	325 107	495 883	820 990	1 043 877	(222 888)	0
J00047	Département développement social	01/01/19 31/12/23	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays insulaires océaniques – Phase 2	248 920	630 427	879 347	371 722	507 625	0
J00056	Division statistique pour le développement	01/01/18 30/06/21	Fonds programme pour la Division statistique pour le développement	176 840	915 698	1 092 538	986 180	106 357	0
J00074	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/18 31/12/19	Programme DFAT PacSAFE	29 527	0	29 527	2 270	27 258	0
J00149	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	17/10/14 31/05/19	DFAT/CPS – Projet du ministère des Affaires foncières des îles Salomon	6 671	(7 440)	(769)	(769)	(0)	(0)
Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)				6 746 596	15 147 219	21 893 814	7 617 043	14 276 772	(86 296)
J00020	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/06/18 01/12/19	Faire face à la menace que constitue le rhinocéros du cocotier aux îles Salomon	134 392	0	134 392	131 635	2 757	0
J00037	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19 30/06/21	Plan d'activité de l'EQAP	155 041	856 270	1 011 310	841 904	169 406	0
J00043	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/18 25/02/22	Action plurisectorielle de lutte contre les MNT en Océanie	255 889	553 837	809 726	319 802	489 924	0
J00076	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/19 31/10/20	Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie	47 207	0	47 207	42 779	4 428	0
J00080	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	12/10/18 30/11/21	Programme océanique de sécurité des transports maritimes intérieurs	170 464	325 513	495 977	242 942	253 034	0
J00089	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	01/07/16 01/07/21	Projet de développement d'une aquaculture océanique durable pour la sécurité alimentaire et la croissance économique	285 674	408 409	694 083	502 545	191 538	0
J00140	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/15 31/12/19	Renforcement de la sécurité hydrique dans les atolls	(23 430)	0	(23 430)	39 225	(62 654)	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00150	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	22/02/18 22/04/23	Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique	783 338	1 014 031	1 797 369	688 867	1 108 502	1 108 502	0
J00184	Division statistique pour le développement	17/05/19 31/03/23	Projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques (Division statistique pour le développement/TIC)	288 558	743 813	1 032 371	903 025	129 346	129 346	0
J00189	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/16 30/09/21	Amélioration de la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance	1 352 366	582 094	1 934 461	664 524	1 269 936	1 269 936	0
J00198	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/06/17 31/12/21	Évaluation des stratégies de gestion océaniques	1 882 800	645 106	2 527 907	574 957	1 952 949	1 952 949	0
J00199	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	14/06/19 28/02/20	Renforcement des capacités océaniques en matière de suivi, évaluation, recherche et amélioration continue – Phase 1	75 584	0	75 584	98 423	(22 840)	0	(22 840)
J00200	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/06/19 31/07/23	Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine (PCCOS)	689 753	0	689 753	60 190	629 563	629 563	0
J00224	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/10/19 15/03/24	Sensibilisation et réponse à la propagation du rhinocéros du cocotier en Océanie	507 732	0	507 732	229 479	278 253	278 253	0
J00234	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	11/11/19 31/03/20	Cartographie des risques associés aux aléas et données géospatiales : cadrage et conception	141 227	0	141 227	84 998	56 229	56 229	0
J00264	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	19/06/20 20/12/23	Gestion de la pénurie d'eau	0	1 804 357	1 804 357	93 921	1 710 437	1 710 437	0
J00265	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	26/06/20 31/07/22	Sécurité hydrique à Vaitupu	0	570 847	570 847	37 608	533 239	533 239	0
J00279	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	03/12/20 31/12/24	Renforcement des capacités en suivi, évaluation et amélioration continue dans le Pacifique	0	276 849	276 849	0	276 849	276 849	0
J00041	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/18 30/11/21	MFAT – Fonds programmes	(0)	0	(0)	802	(802)	0	(802)
J00144	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/17 31/12/19	MFAT – Fonds programmes	0	0	0	0	0	0	0
J00231	Division ressources terrestres – Bureau du Directeur	01/01/20 31/12/24	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	985 672	985 672	382 227	603 445	603 445	0
J00232	Division statistique pour le développement	01/01/20 31/12/24	MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	528 038	528 038	220 500	307 539	307 539	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00236	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	293 355	293 355	72 069	221 285	221 285	0
J00237	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	1 337 697	1 337 697	313 584	1 024 114	1 024 114	0
J00238	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	586 709	586 709	265 787	320 922	320 922	0
J00239	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	410 697	410 697	88 058	322 639	322 639	0
J00240	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	1 672 122	1 672 122	639 433	1 032 689	1 032 689	0
J00241	Département développement social	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024	0	352 026	352 026	46 513	305 512	305 512	0
J00242	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	01/01/20	31/12/24 MFAT – Fonds programmes 2020-2024 – Financements à visée spécifique	0	938 735	938 735	17 018	921 717	921 717	0
J00284	Division santé publique – Bureau du Directeur	16/12/20	30/06/22 COVID-19 – Renforcer les capacités des Îles Cook dans le domaine de la santé publique	0	261 042	261 042	14 225	246 816	246 816	0
Union européenne (UE)				15 731 777	10 917 276	26 649 054	11 377 721	15 271 333	16 843 173	(1 571 840)
J00008	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	11/02/16	31/12/19 Programme océanique pour le développement de la filière cocotier	16 733	0	16 733	82 070	(65 337)	0	(65 337)
J00025	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/07/18	09/12/22 PACRES – Changement climatique en Océanie (intra-ACP)	265 497	0	265 497	241 012	24 485	24 485	0
J00062	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/09/13	06/04/20 Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP)	429 755	(11 108)	418 647	390 672	27 975	27 975	0
J00073	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	05/07/17	06/07/20 UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord	1 619 583	(400 000)	1 219 583	990 499	229 085	229 085	0
J00075	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/19	30/06/23 UE – Généraliser les actions d'adaptation climatique dans le Pacifique entreprises au titre de l'Alliance mondiale	192 251	1 664 750	1 857 001	834 011	1 022 990	1 022 990	0
J00100	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/07/18	01/09/23 Partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP)	9 524 554	(3 467 471)	6 057 083	2 730 161	3 326 922	3 326 922	0
J00123	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoresources et énergie	01/08/14	30/06/20 Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	514 257	0	514 257	1 042 265	(528 008)	0	(528 008)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00135	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/16 29/07/22	Base de données sur les limites maritimes (FFA)	29 533	0	29 533	7 466	22 067	0
J00141	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/08/14 01/08/19	UE/CPS – Projet KIRIWATSAN dans les îles périphériques – Phase 2	(421 067)	0	(421 067)	(5 459)	0	(415 608)
J00151	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/01/15 18/12/18	Projet de renforcement des capacités des associations de commerce équitable et d'accompagnement des services de conseil agricole	38 100	(41 655)	(3 555)	6	0	(3 561)
J00152	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	12/06/12 12/07/18	Amélioration des services essentiels au profit de l'agriculture	(283 601)	0	(283 601)	(1 038)	0	(282 563)
J00153	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	16/10/13 30/06/18	Mise en œuvre du programme « Microprojets Fiji »	(127 955)	0	(127 955)	(43 615)	0	(84 340)
J00154	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	22/01/15 31/03/19	Projet voies d'accès rurales et infrastructures connexes	(133 964)	0	(133 964)	(9 366)	0	(124 598)
J00155	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	03/06/14 30/06/19	Projet de reboisement des contreforts dégradés de la ceinture sucrière	(19 248)	0	(19 248)	2	0	(19 250)
J00175	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	12/12/13 12/12/18	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiribati	(256 606)	208 181	(48 425)	150	0	(48 575)
J00220	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/04/18 30/09/22	PROTEGE	3 479 662	8 116 640	11 596 302	4 727 196	6 869 106	0
J00235	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/20 31/12/23	UE – Développement du Réseau océanien de surveillance de la santé publique	864 293	0	864 293	190 615	673 678	0
J00263	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/20 30/11/24	États fédérés de Micronésie – Volet énergies renouvelables et efficacité énergétique du projet EDMA	0	1 210 473	1 210 473	22 325	1 188 148	0
J00266	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/11/20 10/11/24	Sécurité et durabilité de l'eau potable à Kiribati	0	1 737 466	1 737 466	31 499	1 705 967	0
J00267	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	09/07/20 30/06/21	Initiative régionale intégrée pour l'alimentation et la sécurité en Océanie (PRISCO19)	0	1 500 000	1 500 000	145 648	1 354 352	0
J00278	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	20/11/20 31/12/21	Réponse à la COVID-19 en Micronésie (MICCO19)	0	400 000	400 000	1 603	398 397	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Banque mondiale				397 658	2 087 445	2 485 103	2 187 904	297 199	(84 574)
J00057	Division statistique pour le développement	15/03/18 30/06/21	Projet d'amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données dans le Pacifique	56 278	167 199	223 476	144 838	78 638	0
J00072	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15 30/11/20	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1 PPCR TF0A1131	8 057	819 594	827 651	799 895	27 756	0
J00137	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15 30/11/20	Banque mondiale – Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1 IDA D074-4P	54 085	226 813	280 898	265 220	15 677	0
J00138	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	23/06/17 30/11/22	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 2	217 954	614 470	832 424	572 723	259 701	0
J00139	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/12/18 28/02/21	Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique (PCRAF) – Phase 2	47 974	259 370	307 344	391 917	(84 574)	0
J00196	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	08/03/19 31/12/19	Projet de résilience hydrique à Kiribati	13 311	0	13 311	13 311	0	0
Tous les organismes des Nations Unies				1 318 860	3 512 054	4 830 913	4 551 465	279 449	(435 941)
J00045	Département développement social	01/01/19 31/05/19	UNESCO – Lancement d'études régionales	2 407	0	2 407	2 407	0	0
J00058	Département développement social	08/08/18 08/03/20	UNICEF – Bureau océanien	0	14 679	14 679	14 679	0	0
J00030	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/17 30/04/20	UNTF – Projet d'accès à la justice dans les îles Salomon	17 260	133 991	151 251	153 237	(1 986)	0
J00034	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/01/18 31/12/21	11 ^e FED – Partenariat pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans le Pacifique	937 128	0	937 128	612 029	325 099	0
J00233	Département développement social	25/10/19 31/12/19	Disponibilité, analyse et utilisation des données relatives aux ODD/CIPD	(11 548)	11 548	0	0	0	0
J00077	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/19 31/12/19	PNUD – Gestion des aquifères côtiers – PEID océaniques	18 597	29 899	48 495	48 495	0	0
J00136	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	19/12/18 31/12/23	Projet d'adaptation côtière de Tuvalu	(27 912)	293 834	265 922	307 736	(41 815)	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00142	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/04/15 31/03/20	PNUD – Programme « De la montagne au récif »	(45 900)	1 146 033	1 100 133	1 321 544	(221 411)	0 (221 411)
J00143	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	22/08/18 31/12/19	Évaluation des eaux souterraines à NKFT/NMEA (Tuvalu)	77 846	0	77 846	16 757	61 089	61 089 0
J00187	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	14/05/19 31/12/20	PNUD-CSS (système d'alerte précoce sur le climat), RESPAC (PDN, PDaLo)	(47 000)	219 668	172 668	161 766	10 902	10 902 0
J00228	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/10/19 30/09/21	Projet « De la montagne au récif » (Fidji)	385 583	905 010	1 290 593	1 369 043	(78 449)	0 (78 449)
J00243	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	13/01/20 31/07/20	PNUD – Projet « De la montagne au récif » (Îles Marshall)	0	14 726	14 726	14 671	56	56 0
J00246	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	30/06/20 31/12/20	Market for Change (Fidji, Vanuatu, Îles Salomon)	0	101 288	101 288	88 063	13 225	13 225 0
J00274	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/08/20 30/06/23	PNUD – Programme d'adaptation côtière	0	0	0	21 914	(21 914)	0 (21 914)
J00269	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	29/04/20 31/05/21	PNUE/GRID – Renforcer les capacités pour mieux affronter les risques	0	20 709	20 709	205	20 504	20 504 0
J00217	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	15/07/19 31/10/19	Atelier Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable	(9 383)	7 758	(1 625)	(1 624)	(0)	0 (0)
J00247	Division statistique pour le développement	01/01/20 31/12/20	UNFPA – Assistance (collecte et analyse de données)	0	7 347	7 347	70 403	(63 056)	0 (63 056)
J00280	Département développement social	10/01/20 31/12/21	UNFPA – Assistance (collecte et analyse de données)	0	0	0	7 211	(7 211)	0 (7 211)
J00258	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	29/05/20 30/09/20	Programme conjoint PNUE/ONUDI pour l'accueil et la gestion des CTCN	0	8 419	8 419	8 517	(98)	0 (98)
J00124	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/04/17 01/08/21	Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE)	21 783	597 145	618 928	334 413	284 515	284 515 0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Bureau of Meterology	(343 067)	817 052	473 985	524 800	(50 815)	0
J00064	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/18 30/06/22	Programme de soutien climat et océans – Pacifique – Phase 2	(343 067)	817 052	473 985	524 800	(50 815)	0
			ACIAR	892 611	864 477	1 757 088	1 183 273	573 815	0
J00001	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/09/15 31/12/20	Optimisation de la santé des sols des atolls/ACIAR	115 947	0	115 947	109 959	5 988	0
J00003	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/11/17 30/09/21	Gestion des sols dans les îles du Pacifique : recherches sur le recyclage des nutriments et développement du portail Internet sur les sols océaniques	(8 531)	62 649	54 119	21 833	32 286	0
J00006	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/16 30/04/21	Systèmes de gestion de la production fruitière et de gestion post-récoltes	41 951	0	41 951	41 627	324	0
J00009	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16 31/03/21	Systèmes d'agroforesterie	1 539	28 250	29 789	15 061	14 728	0
J00011	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16 31/05/21	Domestication et culture du bois de santal	8 680	0	8 680	1 426	7 254	0
J00012	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/07/16 30/12/21	Débouchés commerciaux pour le cacao	61 491	103 793	165 284	97 661	67 622	0
J00013	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/18 31/12/21	Paysages climato-intelligents	767	10 803	11 570	5 856	5 714	0
J00018	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/05/17 31/12/20	Intégration des systèmes de gestion des cultures protégées	59 510	55 449	114 959	58 766	56 194	0
J00019	Division ressources terrestres – Agriculture durable	26/06/18 30/04/23	Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne	37 401	160 517	197 918	144 599	53 319	0
J00173	Division ressources terrestres – Direction	01/08/12 31/12/19	Comprendre les réponses biologiques du taro et du manioc	5 490	0	5 490	5 490	0	0
J00182	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/16 31/12/20	Financement à long terme pour la culture <i>ex-situ</i> d'aracées et d'ignames	44 496	51 077	95 573	68 210	27 363	0
J00205	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	28/05/19 31/12/24	Sauvegarde de la diversité génétique du cocotier et réintroduction	244 611	0	244 611	197 720	46 891	0
J00206	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	11/06/19 30/06/21	Priorités stratégiques des partenariats public-privé	0	28 672	28 672	20 386	8 286	0
J00214	Division statistique pour le développement	01/08/19 31/12/22	Améliorer la nutrition au moyen de l'agriculture et des pêches	58 180	102 140	160 320	19 374	140 946	0
J00023	Division ressources terrestres – Direction	01/01/18 31/12/20	Division ressources terrestres/ACIAR – Fonds programmes 2018-2020	43 981	143 619	187 601	133 192	54 409	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00084	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/06/17 01/06/19	Programme de renforcement des capacités financé par l'ACIAR	19 349	0	19 349	1 140	18 209	18 209	0
J00086	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/18 31/12/21	Partenariat stratégique avec l'ACIAR – Division ressources terrestres et Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	157 748	117 507	275 255	240 974	34 281	34 281	0
DT Global Australia Pty Ltd				0	57 391	57 391	47 905	9 486	9 486	0
J00244	Division ressources terrestres – Agriculture durable	20/12/19 30/06/21	Soutien initial au projet « Food Futures » à Tuvalu	0	12 636	12 636	5 486	7 150	7 150	0
J00253	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/04/20 30/04/21	Préparation en santé animale (peste porcine africaine)	0	44 754	44 754	42 418	2 336	2 336	0
Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA)				23 437	819 809	843 246	1 334 433	(491 187)	55 029	(546 215)
J00096	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/17 31/08/20	FFA – Programme régional Pacific Oceanscape (PROP) – travaux sur les ressources en holothuriers pour le compte de la FFA et de la Banque mondiale	141 962	(92 705)	49 256	49 256	0	0	0
J00106	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/15 05/06/21	Application des conventions relatives à la pêche dans les PEID/ Projet océanien de gestion de la pêche hauturière-II	(9 703)	328 669	318 965	442 103	(123 138)	0	(123 138)
J00110	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	01/07/16 30/06/22	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	(54 221)	0	(54 221)	319 540	(373 762)	0	(373 762)
J00111	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	27/06/17 31/12/21	FFA-MFAT – Politique et gestion de la pêche du thon à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	(137 793)	583 846	446 053	495 369	(49 316)	0	(49 316)
J00119	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/07/18 30/06/23	FFA – Documentation des captures et dispositif de conformité	82 880	0	82 880	28 164	54 716	54 716	0
J00225	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	18/10/19 13/12/19	Ateliers PIRFO (novembre 2019)	313	0	313	0	313	313	0
Royal Botanic Gardens, KEW				4 148	12 326	16 474	18	16 456	16 456	0
J00010	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16 30/09/19	Garfield Weston – Banque mondiale de semences arboricoles	4 148	12 326	16 474	18	16 456	16 456	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Agence française de développement (AFD)										
J00026	Programme durabilité environnementale et changement climatique	04/07/18 31/12/19	Verdissement de la fiscalité Polynésienne française	4 291 (13 388)	3 200 000 0	3 204 291 (13 388)	594 589 0	2 609 702 (13 388)	2 623 979 0	(14 277) (13 388)
J00027	Programme durabilité environnementale et changement climatique	16/10/18 16/10/20	AFD – Durabilité environnementale et changement climatique – 2019-2021	20 118	200 000	220 118	126 885	93 233	93 233	0
J00270	Programme durabilité environnementale et changement climatique	18/11/20 31/03/24	Initiative KIWA – Appui technique à l'élaboration de projets	0	0	0	889	(889)	0	(889)
J00044	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/18 31/12/21	Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP)	(2 439)	3 000 000	2 997 561	466 815	2 530 746	2 530 746	0
Programme régional océanien de l'environnement (PROE)										
J0014	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	04/10/18 31/03/20	PROE – Mise en place du reboisement et de l'agroforesterie	2 638	0	2 638	3 026	(388)	0	(388)
Département de la gestion de projets – APFNet										
J00174	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/06/15 10/03/19	Projet APFNet/CPS/Fidji/Tonga/Niue	(92 233) (92 233)	110 679 110 679	18 445 18 445	12 142 12 142	6 303 6 303	6 303 6 303	0 0
Système mondial d'information sur la biodiversité occidentale										
J00083	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/15 31/12/18	Fonds mondial – Fonds pour la région du Pacifique occidental	34 650 34 650	0 0	34 650 34 650	0 0	34 650 34 650	34 650 34 650	0 0
Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC)										
J00181	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/18 31/12/21	Fonds projet CDC – 2016-2021	76 169	10 591	86 760	42 861	43 899	43 899	0
SEARCA										
J00002	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/11/16 31/07/19	Soutenir les petits producteurs grâce à des services de conseil	(14 982) (14 982)	0 0	(14 982) (14 982)	51 51	(15 033) (15 033)	0 0	(15 033) (15 033)
Institut de la statistique de Nouvelle-Zélande										
J00230	Division statistique pour le développement	01/12/19 31/05/20	Bureau néo-zélandais de la statistique – Atelier régional sur l'échantillonnage et la conception	0	45 676	45 676	45 676	0	0	0
J00216	Division statistique pour le développement	01/05/19 31/01/21	Bureau néo-zélandais de la statistique – Présentation annuelle des produits et données	36 032	0	36 032	28 584	7 448	7 448	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Fonds Pacifique	(32 084)	185 000	152 916	(59 147)	212 063	212 063
J00201	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/03/19	Fonds Pacifique – Année 2019	(32 084)	0	(32 084)	(68 970)	36 886	36 886
J00259	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/08/20	Fonds Pacifique – Année 2020	0	185 000	185 000	9 823	175 177	175 177
			États fédérés de Micronésie	132 346	52 510	184 855	2 261	182 594	182 594
J00178	Division ressources terrestres – Bureau du Directeur	01/01/19	CPS/Micronésie – Fonds contrepartie	132 346	52 510	184 855	2 261	182 594	182 594
			Fonds vert pour le climat (FVC)	379 730	28 089	407 820	178 627	229 193	229 193
J00164	Programme durabilité environnementale et changement climatique	31/03/16	FVC – Appui à la planification et aux activités préparatoires	(23 263)	28 089	4 826	4 826	0	0
J00204	Programme durabilité environnementale et changement climatique	15/06/19	FVC/Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 2	402 994	0	402 994	173 801	229 193	229 193
			Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	71 372	205 842	277 213	119 063	158 151	(25 308)
J00007	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	17/12/18	Utilisation de biotechnologies modernes à pérenniser dans les pays océaniques	70 011	42 093	112 103	70 695	41 408	41 408
J00090	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	01/01/18	FAO – Association micronésienne en faveur d'une aquaculture durable – Cyclone Pam	11 878	31 419	43 297	28	43 269	43 269
J00091	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	13/11/17	SPP1790 – Coopération technique	(10 778)	0	(10 778)	0	(10 778)	(10 778)
J00163	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Développement de la pêche	01/03/18	FAO – Soutien à la pêche à petite échelle en Océanie	(12 781)	0	(12 781)	1 749	(14 530)	(14 530)
J00289	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	14/12/20	Sauvegarde des variétés menacées de cocotier	0	26 728	26 728	0	26 728	26 728
J00185	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	20/05/19	Assistance technique en matière de biosécurité de l'aquaculture à petite échelle en Micronésie	(13 967)	14 303	336	336	0	0
J00257	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	08/04/20	Étude technique sur la corrélation entre changement climatique et espèces transfrontalières/envahissantes	0	31 704	31 704	1 720	29 983	29 983
J00171	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/18	Projet d'action contre la désertification	31 537	0	31 537	(10 532)	42 070	42 070
J00049	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	01/01/16	Youth@Work – Programme Queen's Youth Leaders	(25 058)	22 594	(2 464)	(2 464)	0	0
J00207	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	18/04/19	Intégration de l'égalité entre hommes et femmes et autonomisation économique des femmes	20 528	37 002	57 530	57 530	0	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Banque allemande de développement (KfW)									
J00190	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	01/03/15 31/12/18	KfW – Cyclone Pam	39 447	(24 516)	14 931	77 190	(62 259)	0 (62 259)
				39 447	(24 516)	14 931	77 190	(62 259)	0 (62 259)
Ministère des Industries primaires									
J00226	Division ressources terrestres – Agriculture durable	16/10/19 31/03/20	Ateliers de formation aux plans d'exportation	718	0	718	718	0	0
				718	0	718	718	0	0
Partenariat pour le développement local Fidji/PCDF									
J00194	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	15/10/18 15/04/19	PCDF – Systèmes de contrôle interne pour la certification biologique	(1 528)	0	(1 528)	(1 528)	0	0
				(1 528)	0	(1 528)	(1 528)	0	0
Agence allemande de coopération internationale (GIZ)									
J00127	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/16 30/09/19	ASCE:PDD7- Investissements dans les énergies renouvelables dans les États fédérés de Micronésie	22 345	210 000	232 345	225 081	6 664	0
J00128	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/08/16 30/06/19	Centrales biomasses communautaires – Adaptation au changement climatique et énergie durable –Tuvalu	(16 853)	22 750	5 897	5 897	(0)	(0)
J00129	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/16 30/09/19	Systèmes solaires hybrides dans les pensionnats – Kiribati	(14 845)	0	(14 845)	58 778	(73 623)	(73 623)
J00130	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	20/12/16 30/09/19	Adaptation au changement climatique et énergie durable – Projet PILLAR Energies renouvelables – Programme éducatif	(58 768)	127 162	68 394	69 533	(1 139)	(1 139)
J00133	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	01/01/19 31/12/19	Géoinformatique générale et SIG	0	0	0	1 112	(1 112)	(1 112)
J00169	Section TIC		CPS/GIZ – Partage frais de personnel	2 014	0	2 014	0	2 014	0
J00229	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/05/19 30/09/20	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji	155 710	0	155 710	132 748	22 962	0
J00268	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/10/20 30/11/21	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji – Phase 2	0	150 000	150 000	52 063	97 937	0
J00147	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Micronésie	01/01/19 31/12/19	GIZ – Changement climatique	42 256	0	42 256	0	42 256	0
J00195	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	27/05/19 15/08/19	REDD+ – Conservation des forêts en Océanie	(10 776)	7 935	(2 841)	0	(2 841)	(2 841)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	133 917	30 145	164 062	65 996	98 066	(2 657)
J00202	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Développement de la pêche	01/01/14 30/06/21	NIWA (Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère)	33 193	30 145	63 338	65 996	(2 657)	0
J00203	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/09/16 30/06/19	NIWA (Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère)	100 723	0	100 723	0	100 723	0
			Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique	0	77 566	77 566	22 459	55 106	0
J00227	Division ressources terrestres – Agriculture durable	13/11/19 31/01/21	CORP/Petits États insulaires 2019-2020	0	31 941	31 941	22 459	9 482	0
J00261	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	16/03/20 30/11/21	FIP – Programme conjoint de détachement CORP/petits États insulaires	0	45 624	45 624	0	45 624	0
			Suède	915 947	1 348 806	2 264 753	1 152 455	1 112 298	1 112 298
J00029	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/18 30/06/21	DFAT – Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce	915 947	1 348 806	2 264 753	1 152 455	1 112 298	1 112 298
-00285	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	09/10/20 30/09/21	Haut-commissariat du Canada « Améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes »	0	63	63	388	(325)	0
			Landcare Research New Zealand Ltd	0	448 345	448 345	72 548	375 797	0
J00252	Division ressources terrestres – Agriculture durable	08/04/20 31/12/24	MFAT – Des semences pour la vie	0	448 345	448 345	72 548	375 797	0
			Ministère des Armées	0	50 000	50 000	0	50 000	0
J00271	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	09/09/20 09/09/24	Micropac – WARMALIS2020	0	50 000	50 000	0	50 000	0
J00250	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	31/03/20 28/02/22	The Nature Conservancy Plan de recherche pour une étude de faisabilité (récupération des DCP)	0	34 208	34 208	18	34 191	0
J00281	Division statistique pour le développement	25/11/20 30/06/21	Vital Strategies Mise en place de certificats médicaux régionaux de cause de décès	0	40 426	40 426	0	40 426	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2020 pour le compte des bailleurs	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
FIDA										
J00172	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	23/01/15 30/09/19	Développement des compétences pour une agriculture résiliente dans le Pacifique	(25 459)	0	(25 459)	(25 459)	0	0	0
J00275	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	22/10/20 23/04/21	FIDA – Projet en faveur de l'alimentation et de l'eau dans les petits États insulaires (SIFWap)	0	32 583	32 583	5 275	27 308	27 308	0
International Foundation for Aid to Navigation (IFAN)										
J00078	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/08/18 31/07/21	Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN) – Sécurité de la navigation dans le Pacifique – Phase 2	80 135	380 365	460 500	348 090	112 410	112 410	0
Organisation maritime internationale (OMI)										
J00066	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19 31/12/21	Programme intégré de coopération technique (PICT)	16 176	83 841	100 017	70 398	29 618	29 618	0
J00132	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/16 31/12/21	Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTCC-Pacifique)	(246 940)	320 000	73 060	92 474	(19 414)	0	(19 414)
Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)										
J00108	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/07/16 30/06/19	Projet Biopelagos (financé par le programme BEST2.0 de l'Union européenne) – Secrétariat	5 369	10	5 379	5 379	0	0	0
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)										
J00104	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/14 31/12/21	ISSF – Projet de suivi électronique (2014-2016)	378 116	0	378 116	253 748	124 368	124 368	0
J00212	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/08/19 31/12/19	ISSF – Atelier/Réunion de planification sur le suivi électronique (octobre 2019)	889	0	889	0	889	889	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Université de Wollongong										
J00098	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/18	31/12/21	Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	70 115	67 104	137 219	84 216	53 003	53 003
					70 115	67 104	137 219	84 216	53 003	53 003
Pew Charitable Trusts										
J00069	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	14/05/18	14/05/21	Fondation Pew – Domaines d'activités du PPH	(17 243)	24 256	7 012	1 405	5 607	5 607
J00105	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/01/18	15/12/19	Fondation Pew – Atelier Ressources minérales des grands fonds marins	(28 403)	24 256	(4 148)	(4 148)	0	0
Haut-commissariat du Royaume-Uni										
J00210	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	16/07/18	31/03/20	Projet en faveur de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth	(73 833)	418 207	344 374	344 917	(543)	(543)
USAID										
J00065	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	29/01/15	28/09/20	Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique	(72 920)	333 221	260 301	631 256	(370 955)	(370 955)
J00272	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	29/06/20	30/06/21	USAID – Projet de gouvernance dans le Pacifique Nord	0	0	0	22 876	(22 876)	(22 876)
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPCF)										
J00113	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/12/17	31/12/19	WCPCF (UE) réduction des prises accessoires de thon obèse et de juvéniles de thon jaune	(195 571)	195 571	0	0	0	0
J00117	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/04/18	31/08/20	Estimation de la mortalité des oiseaux de mer	1 842	10 878	12 720	12 720	0	0
J00255	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/03/20	30/09/20	Plan de recherche sur les requins 2021-2025	0	40 738	40 738	40 738	0	0
J00101	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/18	31/12/21	WCPCF – Facturation des services fournis	1 247 667	948 317	2 195 983	617 755	1 578 228	1 578 228
J00102	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/18	31/12/21	Gestion des données du programme régional d'observation (PRO) de la WCPCF	380 914	803 071	1 183 984	922 479	261 506	261 506

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00107	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/18 31/12/21	Clôture – projet de facturation des services fournis	90 929	0	90 929	67 285	23 644	0
J00114	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18 31/12/21	Programme océanique de marquage des thons	24 891	793 877	818 769	739 114	79 655	0
J00115	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18 31/12/21	Projet 35b Centre de ressources biologiques du thon	7 407	85 842	93 249	124 910	(31 662)	0 (31 662)
J00116	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/04/18 31/12/21	WCPFC – Projet 81 d'approfondissement des travaux sur l'âge et la croissance du thon obèse	26 468	(26 468)	0	0	0	0
J00118	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/18 01/03/22	Appui au projet de gestion des ressources halieutiques hauturières – Amélioration du suivi de la pêche thonière	(17 540)	243 386	225 846	89 740	136 106	0
J00222	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/19 31/12/21	WCPFC – Amélioration des données relatives au poids et à la longueur des poissons	46 581	53 161	99 741	25 024	74 717	0
J00248	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/03/20 31/12/21	Améliorer la base de données sur la composition des prises des senneurs	0	29 694	29 694	0	29 694	0
J00254	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/04/20 30/09/21	WCPFC – Projet 88 – Données acoustiques recueillies sur DCP (financement WCPFC)	0	26 693	26 693	0	26 693	0
J00256	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/03/20 31/08/21	WCPFC – Projet 88 – Données acoustiques recueillies sur DCP (financement UE)	0	126 000	126 000	96 209	29 791	0
Organisation météorologique mondiale				(12 180)	349 391	337 211	324 221	12 990	16 506 (3 516)
J00219	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/19 15/12/19	Système de prévision de l'impact des inondations côtières FJ-CIFDP	39 764	68 784	108 548	92 042	16 506	0
J00081	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19 01/03/21	Prévision de l'impact des inondations côtières : TV & KI	(51 944)	280 607	228 663	232 179	(3 516)	0 (3 516)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Divers bailleurs										
J00183	Programme durabilité environnementale et changement climatique	Clos	Projets – Programme durabilité environnementale et changement climatique	3 207	707 642 (3 207)	0	0	0	3 068 558	(70 165)
J00038	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	En cours	336 842	21 436	358 278	255 287	102 992	102 992	0
J00040	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	En cours	45 480	30 342	75 822	31 890	43 932	43 932	0
J00063	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	31/12/21	(991)	0	(991)	39 107	(40 098)	0	(40 098)
J00068	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoresources et énergie	01/01/18	31/12/21	328 314	6 907	335 221	55 280	279 941	279 941	0
J00071	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/17	28/06/22	255 520	643 359	898 879	523 964	374 916	374 916	0
J00131	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	31/12/19	(8 179)	0	(8 179)	0	(8 179)	0	(8 179)
J00145	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	30/11/18	31/12/22	12 246	7 982	20 228	17 841	2 388	2 388	0
J00156	Bureau du Directeur général	01/01/19	31/12/19	57 433	0	57 433	0	57 433	57 433	0
J00157	Bureau du Directeur général	01/01/19	31/12/19	15 837	0	15 837	0	15 837	15 837	0
J00158	Bureau du Directeur général	01/01/19	31/12/19	75 827	0	75 827	0	75 827	75 827	0
J00160	Bureau du Directeur général	01/01/19	31/12/19	13 796	0	13 796	8 016	5 779	5 779	0
J00161	Bureau du Directeur général – Communication	01/01/19	31/12/19	27 425	0	27 425	28 578	(1 153)	0	(1 153)
J00162	Directeur général adjoint (Suva)	01/01/19	31/12/19	24 661	0	24 661	0	24 661	24 661	0
J00167	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/19	31/12/21	918 167	0	918 167	340 247	577 920	577 920	0
J00168	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/19	31/12/19	837 016	0	837 016	7 213	829 804	829 804	0
J00170	Division ressources terrestres – Bureau du Directeur	Clos	Compte consolidé – Division ressources terrestres	138 791	0	138 791	(56 952)	195 744	195 744	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)	Titre du projet	Solde 31/12/2019	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges au 31/12/2020	Solde détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs	
J00179	Division ressources terrestres – Bureau du Directeur	01/01/19 31/12/19	SPP1791 – Effets du changement climatique sur les maladies et les nuisibles menaçant les cultures alimentaires NC/WF	30 000	0	30 000	5 607	24 393	0	
J00180	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	Clos	Projets – Division géosciences, services maritimes et énergie	217 936	0	217 936	(5 453)	223 389	0	
J00191	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche côtière – Général	Clos	Projet terminé (pêche côtière) – Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	152 111	0	152 111	21 638	130 474	0	
J00209	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	26/06/19 30/12/19	Atelier ePhyto (août 2019)	4 831	(5 155)	(324)	(324)	0	(0)	
J00211	Direction opérations et gestion – Service des finances	01/01/19 En cours	Finances – Examen des systèmes, politiques et procédures	95 255	0	95 255	0	95 255	0	
J00283	Autofinancement – TIC	01/10/20 31/12/25	Plateforme de données océaniques – Lettre d'accord avec des intervenants externes	0	0	0	20 735	(20 735)	(20 735)	
J00290	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	01/01/20 31/12/23	CePaCT – Facturation des services fournis	0	0	0	(1 898)	1 898	0	
J00293	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	01/12/20 31/12/21	Département développement social – Facturation des services fournis	0	5 978	5 978	0	5 978	0	
J00004	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/03/18 30/06/19	CPS – Des semences pour la vie	(31)	0	(31)	(31)	0	0	
J00215	Division ressources terrestres – Direction	08/08/19 30/06/20	Semaine océanique de l'agriculture 2019	(25)	0	(25)	(25)	0	0	
			Réévaluation des projets (ouverture)	44 213	0	0	0	0	0	
			Réévaluation des projets (changements)	0	(51 861)	0	0	0	0	
			Réévaluation des projets (clôture)	0	0	(7 648)	0	(7 648)	0	
TOTAL GÉNÉRAL				36 496 261	57 313 399	93 809 660	49 369 425	44 440 235	48 175 542	(3 735 306)



Caisse de prévoyance
États financiers et
Rapport d'audit pour
l'exercice clos au
31 décembre 2020



Rapport des auditeurs indépendants



Rapport des auditeurs indépendants aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état de la performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 6) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné, conformément à l'article 21 du Règlement de la Caisse.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la Caisse et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité du Directeur général en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au Directeur général d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur général d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur général entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

KPMG, société fidjienne, membre de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).
Classification du document : Confidentiel KPMG



Rapport des auditeurs indépendants aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers (suite)

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par le Directeur général ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par le Directeur général de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

KPMG
KPMG
Experts-comptables

Suva, Fidji
5 juillet 2021

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)			
	Note	2020	2019
¹ Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	202 900	961 509
¹ Valeurs mobilières à terme	5	8 598 611	6 789 472
² Prêts consentis aux adhérents		145 529	180 412
¹ Emprunt CPS		-	25 245
¹ Intérêts à recevoir et autres		58 162	42 023
Total actif		9 005 202	7 998 661
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		5 562 163	5 005 604
Solde des comptes des adhérents – Suva		3 443 039	2 993 057
Total solde des comptes des adhérents		9 005 202	7 998 661

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Dr Stuart Minchin
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 56 à 58 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Ces actifs et passifs financiers devraient être respectivement réalisés et réglés dans un délai d'un an.

² S'agissant des conditions de prêt, merci de vous référer à la note 14 des États financiers 2020 de la Communauté du Pacifique.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN EUR)

	2020	2019
Intérêts perçus	184 654	165 209
Frais bancaires	(1 012)	(1 404)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	183 642	163 805
Compte d'affectation de l'exercice		
Semestre échu au 30 juin	98 289	78 149
Semestre échu au 31 décembre	85 353	85 656
Montant total des intérêts crédités au compte des adhérents	183 642	163 805

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS (EN EUR)

	2020	2019
Cotisations des adhérents et intérêts	4 083 955	3 743 200
Contributions de la CPS	3 914 706	3 590 583
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	7 998 661	7 333 783
Cotisations des adhérents	1 189 905	1 098 240
Contributions de la CPS	1 086 333	1 017 941
	2 276 238	2 116 181
Produits nets transférés au compte d'affectation	183 642	163 805
Ajustement de change – Suva	(130 929)	(26 596)
Total sommes versées	2 328 951	2 253 390
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	10 327 612	9 587 173
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(1 322 410)	(1 588 512)
Solde de clôture au 31 décembre	9 005 202	7 998 661
Cotisations des adhérents	4 628 547	4 083 955
Contributions de la CPS	4 376 655	3 914 706
Solde de clôture au 31 décembre	9 005 202	7 998 661

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 56 à 58 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents, d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »). La situation financière de la Caisse au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné, est conforme à l'article 21 du Règlement de la Caisse.
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le Directeur général détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de l'article 24 relatif aux amendements.
4. Tout adhérent peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le Directeur général dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant le Comité de réexamen, conformément aux dispositions du chapitre XIII du Recueil des politiques relatives au personnel.
5. Les présents états financiers ne portent que sur les agents qui ont adhéré à la Caisse et ne concernent pas ceux qui ont adhéré à une caisse de prévoyance autre que celle de la CPS, par exemple la Caisse nationale de prévoyance des Fidji.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis à Nouméa en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis à Suva en dollars fidjiens. Les états financiers sont présentés en euros, monnaie de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur au 31 décembre 2020, soit 0,40556 euro pour un dollar fidjien.
4. Les cotisations et les intérêts de la Caisse de Nouméa ont été convertis en euros au taux de change fixe suivant :
1 euro = 119,3317422 CFP.
5. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément au Règlement de la Caisse, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Le taux d'intérêt annuel de ces emprunts est de 3,90 % (soit un taux supérieur de 1,5 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse), au 31 décembre 2020.

6. La CPS a contracté un emprunt auprès de la Caisse afin de faire l'acquisition de nouveaux logements pour son personnel en Nouvelle-Calédonie. Cet emprunt, minoré du capital remboursé, est porté à l'actif de la Caisse au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif. Le montant du capital de cet emprunt s'établit à 407 268 euros, dont 25 245 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le taux d'intérêt fixe avait été fixé à 3,15 % par an. L'emprunt a été intégralement remboursé en septembre 2020.
7. Cotisations des adhérents
- Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage, conformément au Règlement de la Caisse.
8. Contributions de la CPS
- La CPS versera 8 % des salaires de base de ses agents, quel que soit le montant versé chaque mois par les différents agents.
9. Intérêts sur les placements
- La Caisse perçoit des intérêts sur les placements en dépôts à terme, qu'elle entend conserver jusqu'à échéance et sur les prêts, aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.
10. Versement des intérêts
- À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :
- a) le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent ;
 - b) le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
 - c) le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents.
- Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au *pro rata temporis*.
11. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
12. Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance
- Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	202 900	961 509

Note 5

Valeurs mobilières à terme (en EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières à terme	8 598 611	6 789 472
Analyse chronologique des valeurs mobilières à terme		
< 3 mois	1 424 600	670 400
3 à 6 mois	2 331 641	–
6 à 12 mois	4 842 370	6 119 072
Total valeurs mobilières à terme	8 598 611	6 789 472

La Caisse de Nouméa a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (5 509 400 EUR). Les taux d'intérêt sont compris entre 0,4 % et 1,40 %, avec une échéance inférieure à trois mois pour une partie de ce montant (1 424 600 EUR), comprise entre trois et six mois pour une autre (230 000 EUR) et comprise entre six et 12 mois pour le reste (3 854 800 EUR).

La Caisse de Suva a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès d'Australia & New Zealand Banking Group Ltd (8 258 951 EUR), de la Bank of South Pacific (158 614 EUR) et de la BRED Bank (2 101 641 EUR). Les taux d'intérêt oscillent entre 2,85 % et 4,5 % et les échéances, entre trois et six mois pour une partie des titres (2 101 641 EUR) et entre six et 12 mois pour les autres (987 570 EUR).

Note 6

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

I. la Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	31/12/2020	31/12/2019
a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Emprunt CPS	–	25 245
b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Remboursement d'emprunt de la CPS	25 245	32 748
Cotisations retraite	2 276 238	2 116 181

ISBN 978-982-00-1402-2



9 789820 014022

Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2021